

PROJET DE PÔLE RÉGIONAL INVERTÉBRÉS

Les premiers retours du réseau

Suite à notre premier mail d'information émis en décembre, déjà plusieurs structures ont répondu présentes et ont manifesté leur intérêt pour contribuer à l'élaboration du Pôle Régional Invertébrés. Certaines de ces structures ont également soulevé des questions, qui seront à discuter collectivement ou à soumettre au Comité de Pilotage du Pôle lorsqu'il sera mis en place.

Ce projet se veut fédérateur. Les attentes semblent nombreuses au sein du réseau : les questions, idées, besoins ou envies de chacun peuvent donc nous être remontées dès maintenant par mail à l'adresse : pole.invertebres@gmail.com

Suivre l'avancement du projet

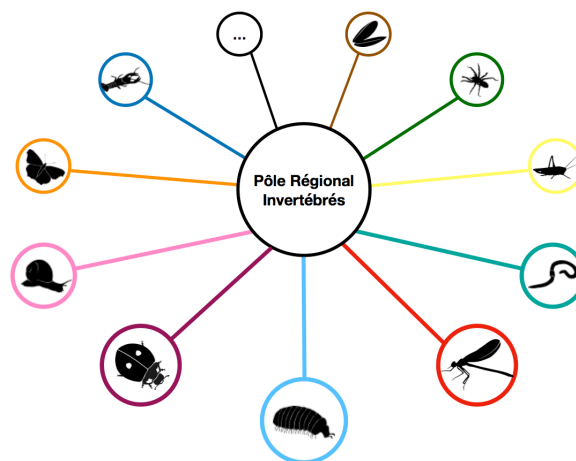
Vous pouvez dès maintenant trouver les informations relatives au projet de Pôle Régional Invertébrés et en suivre l'avancement sur le site internet de Flavia APE :

<http://www.flavia-ape.fr/>

Nous contacter

Par mail : pole.invertebres@gmail.com

Par téléphone : 06.61.33.64.56



Comment le Pôle va-t-il se mettre en place ?

Tel qu'il est envisagé, le Pôle Régional Invertébrés a pour vocation de devenir une plateforme régionale du Système d'Information sur la Nature et les Paysages, au même titre que le Pôle d'Information Flore-Habitats. Il assurerait donc la centralisation des données publiques (et données privées dont les auteurs souhaitent une diffusion identique aux données publiques), la remontée de ces données au niveau national, ainsi que la diffusion des connaissances à destination des collectivités, des aménageurs, et du grand public pour toute la faune non-vertébrée.

Or, « l'animation au niveau régional du SINP est confiée aux Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement [...] en coordination avec la région »¹. Il est donc essentiel pour Flavia et la DREAL Auvergne Rhône-Alpes - initiateurs du projet - de rencontrer les services de la Région pour identifier les besoins de chacun et répondre à certaines interrogations (articulation avec le Pôle Faune en préfiguration notamment). Cette phase de travail est nécessaire à la mise en place d'un Pôle Régional Invertébrés pérenne et en cohérence avec les autres pôles du SINP régional.



Quel réseau pour le Pôle ?

D'ores et déjà, un réseau conséquent a été informé du projet de création d'un Pôle invertébrés et sollicité pour sa mise en place. Les Parcs nationaux, les Parcs naturels régionaux, de nombreuses réserves naturelles, des Conservatoires d'espaces naturels et autres associations, des bureaux d'études et indépendants, des muséums, des collectivités, bientôt des universitaires.... L'objectif du Pôle est bien de réunir toutes celles et ceux qui travaillent sur les invertébrés, autour d'un projet commun. **N'hésitez donc pas à diffuser toutes nos informations au sein de vos propres réseaux, dans toute la région Auvergne Rhône-Alpes.**

Date à retenir

Début avril 2018 : se tiendra la réunion plénière : présentation du projet, échanges.

Cette rencontre n'a pas pu se dérouler aussi rapidement que nous l'avions espéré, et aura lieu le 23 mars 2018. Vous serez tenus informés du bilan de cette rencontre lors d'une réunion plénière, qui a donc été reportée au début du mois d'avril (date et lieu seront définis et vous seront communiqués au cours du mois de février).

¹ : Protocole du Système d'Information sur la Nature et les Paysages NOR TREL1704934N, 2017

Quel programme pour les semaines à venir ?

Ce report de la réunion plénière ne marque pas un retard dans la mise en place du projet dans sa globalité. Un maximum de structures seront contactées au cours des prochaines semaines pour recueillir les besoins et idées de chacun, ainsi que pour identifier les jeux de données disponibles dans la région. Ces éléments pourront ainsi alimenter les réflexions lors de la réunion du 23 mars (DREAL, Région et Flavia) et seront synthétisés lors de la réunion plénière d'avril.

Pour faciliter ces échanges, n'hésitez pas à entrer par vous-même en contact avec l'animateur du projet ou à nous informer de la personne ressource sur le sujet au sein de votre structure.

Projet porté conjointement et financé par :



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



Flavia
Association pour les
Papillons et leur Étude